

Notice de sélection pour Consultant Individuel IC/88/FVC/2017

Date : 28 Novembre 2017

Pays : République Centrafricaine

Intitulé de la mission : Recrutement de trois (03) internationaux et cinq (05) nationaux pour les consultations ci-dessous :

- Consultant(e) International(e) pour le renforcement des capacités de l'équipe de l'Autorité Nationale Désignée (AND) du Fonds Vert Climat (FVC) à l'élaboration d'un guide de ressources ;
- Consultant(e) International(e) en charge de l'engagement des parties prenantes pour le Développement d'un Programme Pays Fonds Vert Climat ;
- Consultant(e) International(e) en charge de la mobilisation des ressources en matière de changement climatique ;
- Consultant(e) National(e) en charge de la mobilisation du secteur privé et son implication dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ;
- Consultant(e) National(e) en matière d'adaptation au changement climatique ;
- Consultant(e) National(e) en matière d'atténuation au changement climatique ;
- Consultant(e) National(e) en matière d'accréditation des institutions nationales et du concept genre ;
- Consultant(e) National(e) Assistant(e) Technique en appui à l'équipe de l'AND.

Durée de la mission : 40 jours étalés sur 3 mois

Prrière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail achats.cf@undp.org avec mention obligatoire de la référence et intitulé du dossier. Toute demande de renseignement sera adressée à l'adresse e-mail : registry.cf@undp.org

Votre proposition devra être reçue au plus tard le 11 Décembre 2017.

I. CONTEXTE ET OBJECTIF

La République Centrafricaine, pays en voie de développement est situé au cœur du continent africain. Les ressources environnementales qui découlent de sa riche biodiversité sont abondantes et sont en proie à des menaces. C'est dans ce sens que le pays a ratifié la majorité des Accords multilatéraux sur l'environnement (AME), notamment la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Protocole de Kyoto, l'Accord de Paris sur le Climat, la Convention de lutte contre la désertification, la Convention sur la biodiversité, etc. Dans la mise en œuvre de ces AME, des actions importantes ont été menées, notamment l'élaboration et l'adoption d'une multitude de textes législatifs et réglementaires pour gérer les questions environnementales, notamment celles des changements climatiques.

La République Centrafricaine en tant que pays partie de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques a soumis un projet d'Aide à la Préparation du Fonds Vert Climat (Readiness). Les ressources obtenues dans le cadre de ce projet de Readiness visent à accroître la capacité de l'Autorité Nationale Désignée du FVC et à lancer un processus d'engagement stratégique avec le secrétariat du Fonds dont le siège est à Songdo (République de Corée). Ce processus d'engagement doit conduire à la définition des grandes priorités

nationales en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques étant donné que le pays présente une faible capacité d'adaptation et qu'il fait partie des pays les plus vulnérables aux changements climatiques.

Depuis deux décennies, le pays fait face à de sérieuses crises militaro-politiques qui ont secoué ses fondamentaux socioéconomiques et affaibli ses capacités structurelles et institutionnelles. Cela le place dans une incapacité à utiliser ses rares ressources internes pour financer des activités liées au renforcement de la capacité de ses "Autorités Nationales Désignées" et au développement d'un engagement stratégique avec le Fonds Vert Climat. Ainsi, il est important de bénéficier de l'appui financier du Fonds Vert Climat.

La ratification par le pays de l'Accord de Paris sur le Climat matérialisé par la création par le gouvernement d'un organe de gestion/coordination des activités REDD+ (Décret de création de novembre 2011) apparaît comme des signaux forts de la volonté du gouvernement Centrafricain de mieux coordonner et suivre l'ensemble des actions menées dans le cadre des changements climatiques qui s'est traduite par la création d'une Coordination Nationale Climat (Décret présidentiel N°17.042 du 25 janvier 2017).

A ce jour, un Document National de Planification Stratégique et Opérationnelle des réponses aux changements climatiques 2017-2020 a été élaboré et adopté. Ce document, qui est un plan d'action pour les trois années à venir, est une réponse adaptée et pertinente pour un développement qui respecte les équilibres sociaux, environnementaux et culturels en RCA. De même, le Gouvernement Centrafricain s'est engagé dans le processus de restauration d'un million d'hectares des terres et des paysages forestiers dégradés d'ici 2030 à travers le programme AFR100.

La RCA a dans le cadre de l'Accord de Paris produit un document de Contribution Prévus Déterminés au Niveau National (CPDN) qui a été retenu comme le document de Contribution Déterminé au niveau National (CDN). Le processus de rédaction de la troisième communication nationale (TNC) sur les Changements Climatiques est lancé. Les Consultants nationaux recrutés dans le cadre de ce processus sont à pied d'œuvre pour produire le document de(TNC).

II. JUSTIFICATION

En tant que pays post-conflit, les besoins pour la reconstruction de la République Centrafricaine sont énormes. Le pays combine vulnérabilité socio-économique, vulnérabilité aux changements climatiques et une faible capacité d'adaptation. Cette combinaison maléfique pose de nombreuses menaces à la cohésion sociale, la stabilité et au développement durable. De nombreux programmes environnementaux qui ont été élaborés dans le passé n'ont pas eu un grand lien avec le changement climatique ainsi que les mesures de mitigation et d'adaptation. Ainsi, le gouvernement centrafricain se doit de présenter une nouvelle proposition qui prend compte de ces nouveaux concepts et besoins. En raison de la situation financière critique à laquelle le pays fait face, cependant, les priorités du gouvernement ont été établies sur la sécurité et les désarmements. À cause de cela, la République Centrafricaine ne détient pas les ressources financières et techniques requises pour adresser les cadres stratégiques et développer un programme national pour sa stratégie d'engagement avec le GCF, et donc nécessite un support de préparation de la part du Fond. En effet, le Fonds Vert Climat étant un nouveau Fonds, les institutions du pays ont une connaissance et compréhension limitée de ses modalités opérationnelles et priorités d'investissement.

Pour pallier à cette situation, et afin de permettre au pays de mieux se préparer pour la mobilisation des financements dans le cadre du Fonds Vert Climat (FVC), le Gouvernement a sollicité avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en le désignant comme partenaire de mise en œuvre des activités préparatoires du FVC. L'objectif d'un tel appui est d'accompagner l'AND dans le cadre de son partenariat avec le FVC afin qu'elle puisse accéder à un financement du Fonds qui lui permettra de contribuer à la résolution des problèmes inhérents au changement climatique et aux priorités de développement au niveau national, d'une façon stratégique, coordonnée, et participative. Ce soutien consiste à exécuter la phase initiale du Programme d'appui à la préparation pour l'accès au FVC visant (i) le renforcement de l'AND (activité 1), et (ii) le développement de structures stratégiques pour l'engagement dans le fond, incluant la préparation d'un programme national (activité 2). Pour ce faire, le PNUD assurera l'assurance qualité du projet et, en lien avec l'AND, fournira les biens et services requis, en veillant à l'application de ses règles et procédures en matière de gestion programmatique et opérationnelle de projets.

La Coordination Nationale Climat qui est l'AND, trouve son ancrage institutionnel au sein du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Chargé d'assurer une sensibilisation, coordination et concertation régulière avec l'ensemble des acteurs concernés par les questions liées aux changements climatiques, elle a pour missions principale l'élaboration et l'orientation stratégique de la politique nationale en matière de changements climatiques. De concert avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'AND lance cet appel pour le recrutement de trois (03) Consultants Internationaux et 5 consultants nationaux dans le cadre du programme Readiness pour permettre au pays de mieux se préparer pour mobiliser les financements pour les projets d'adaptation et d'atténuation dans le cadre des changements climatiques.

III. FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Deux objectifs sont visés dans le cadre de cette mission de consultation. Il s'agit du renforcement des capacités de la Coordination Nationale Climat, qui est l'autorité Nationale désignée du Fonds Vert Climat afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle et de l'élaboration d'un cadre d'engagement stratégique en vue de la conduite du processus avec le Fonds Vert Climat.

Sous la supervision directe de la Chargée de Programme des projets du portefeuille Environnement et Développement Durable et de la supervision générale de la Coordinatrice du Programme, les consultants(es) travailleront sous la Direction du Coordinateur, Expert National de la Coordination Nationale Climat et selon leur poste, seront individuellement responsables des tâches suivantes :

1. Consultant(e) International(e) pour le renforcement des capacités de l'équipe de l'Autorité Nationale Désignée (AND) du Fonds Vert Climat (FVC) et l'élaboration d'un guide de ressources

- Etablir et mettre en œuvre un plan de renforcement des connaissances et des capacités permettant à l'équipe de l'AND de remplir son rôle et ses responsabilités conformément à sa mission ;
- Elaborer un guide de préparation à l'accès au financement du Fonds Vert Climat destiné à l'usage de l'équipe de l'AND dans le cadre de sa mission ;
- Concevoir les outils de communication, de sensibilisation et de formation des partenaires sur la conception, la formulation, l'exécution, le suivi et le Reporting des projets ;
- Constituer une bibliothèque des publications pertinentes sur le financement du climat comprenant un résumé en français des documents de base du site Web du GCF, tels que les règles de procédures et décisions du conseil d'administration, les instruments de gestion, guide de développement du programme de pays du GCF, guides opérationnels, etc. ;
- Encadrer et fournir un appui technique aux consultants nationaux dans la réalisation de leurs missions.

2. Consultant(e) International(e) en charge de l'engagement des parties prenantes pour le Développement d'un Programme Pays Fonds Vert Climat

- Capitaliser les acquis stratégiques nationales et sous-régionales de mobilisation des parties prenantes et de mise en œuvre de fonds dans le secteur du climat ;
- Produire un répertoire des priorités nationales dans la lutte contre les effets du changement climatique à partir de larges consultations avec les parties prenantes (organismes gouvernementaux, Coordination Nationale Climat, société civile, secteur privé, institutions financières, universités, médias, entités de mise en œuvre, etc.) dans le cadre de l'environnement, suscitant par la même occasion l'engagement de ces dernières ;
- Proposer, à partir de l'état de référence et en accord avec le Cadre des Investissements du FVC, les bases et axes d'intervention du Programme Pays FVC ;
- Développer un Draft 0 du Programme Pays prenant en compte les interventions programmatiques à court, moyen et long terme de toutes les entités accréditées et s'assurer qu'elles sont en alignement avec les axes d'intervention du Fonds.

3. Consultant(e) International(e) en charge de la mobilisation des ressources en matière de changement climatique

- Elaborer un répertoire des partenaires et bailleurs potentiels du Programme Pays par domaine, en fonction des priorités, aux projets et concepts à développés pour accéder au Fonds ;
- Mettre en place un cadre de concertation permanent avec le secteur privé, les organisations de la société civile et les partenaires internationaux dans la perspective d'un partenariat ;
- Elaborer un tableau de bord pour le suivi des étapes du processus de préparation et de soumission des projets aux bailleurs potentiels ;
- Elaborer la stratégie de mobilisation des ressources y compris les opportunités et les mécanismes de financement en matière d'environnement, dans la perspective du financement du Programme Pays, accompagnée d'un plan d'action et de communication ;
- Encadrer et fournir un appui technique aux consultants nationaux dans la réalisation de leurs missions.

4. Consultant(e) National(e) en charge de la mobilisation du secteur privé

- Elaborer le répertoire des entreprises du secteur privé susceptibles de bénéficier des financements du Fonds Vert Climat selon leurs catégories (tailles, domaines d'activités et liens avec le changement climatique, etc.) comprenant les obstacles à leur accès aux financements du FVC et les pistes de solutions pour leur accréditation ;
- Concevoir des outils de communication, de sensibilisation et de formation des partenaires du secteur privé sur le FVC
- Organiser et animer les ateliers d'information, de sensibilisation et de formation des acteurs du secteur privé sur le FVC
- Appuyer le/la Consultant(e) International(e) en charge de la mobilisation des ressources en matière de changement climatique et la AND dans l'exercice de leurs missions

5. Consultant(e) National(e) en matière d'adaptation

- Etablir le répertoire de la littérature et des documents nationaux sur l'adaptation aux effets des changements climatiques ;
- Produire un document sur les secteurs d'activités et les potentiels promoteurs des projets et idées de projets en matière d'adaptation, en lien avec les priorités d'investissement du FVC en faisant l'analyse de leurs capacités à les développer ;
- Produire un rapport sur les projets jugés prioritaires et programmatiques en matière d'adaptation.

- Fournir l'appui technique nécessaire aux promoteurs potentiels afin qu'au moins cinq (05) projets répertoriés soient éligibles aux financements du FVC ;

6. Consultant(e) National(e) en matière d'atténuation

- Etablir le répertoire de la littérature et des documents nationaux sur l'atténuation aux effets des changements climatiques ;
- Produire un document sur les secteurs d'activités et les potentiels promoteurs des projets et idées de projets en matière d'atténuation en lien avec les priorités d'investissement du FVC, en faisant l'analyse de leurs capacités à les développer ;
- Produire un rapport sur les projets jugés prioritaires et programmatiques en matière d'atténuation ;
- Fournir l'appui technique nécessaire à des promoteurs potentiels pour qu'au moins cinq (05) projets répertoriés soient éligibles aux financements du FVC ;

7. Consultant(e) National(e) en matière d'accréditation des institutions nationales et du concept genre

- Produire un document répertoriant les entités nationales susceptibles d'être accréditées auprès du FVC, en prenant en compte l'aspect genre ainsi que l'analyse des forces et des faiblesses de ces institutions en fonction du cadre et des exigences du FVC pour l'accréditation et du concept genre ;
- Elaborer les outils de sensibilisation et de formation des entités nationales sur le processus d'accréditation des institutions nationales et le concept genre ;
- Organiser des ateliers de sensibilisation et de formation pour l'appropriation du mécanisme d'accréditation au FVC par les institutions nationales
- Fournir l'appui technique nécessaire aux entités nationales candidates à l'accréditation au FVC conformément aux mesures et approches relatives aux processus d'accréditation.

8. Consultant(e) National(e) Assistant(e) Technique en appui à l'équipe de l'AND

- Mettre en place un plan organisationnel et fonctionnel permettant d'assurer la liaison et la communication entre les Consultants(es) Internationaux(les), nationaux(les) et les parties prenantes et l'organisation des missions, réunions, ateliers, et autres rencontres ;
- Rédiger les Termes de Références, procès-verbaux, rapports et tous autres documents et contribuer à la production des matériels didactiques et outils de sensibilisation des parties prenantes ainsi qu'à la facilitation des ateliers de sensibilisation et d'information sur le FVC ;
- Créer et développer la mémoire documentaire numérique et physique de tous les documents et dossiers produits et élaborés dans le cadre du Projet Readiness du FVC ;
- Assister les consultants(es) internationaux(les) dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions et réaliser toutes autres missions à lui/elle confiées par l'AND dans le cadre du Projet Readiness du FVC.

IV. COMPETENCES

Corporate :

- Démontre l'intégrité en modélisant les valeurs et les normes éthiques des Nations Unies
- Promeut la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD
- Affiche la sensibilité et l'adaptabilité de culture, de sexe, de religion, de race, de nationalité et d'âge
- Traite toutes les personnes de façon équitable sans favoritisme

Technique : expertise et bonne compréhension des négociations mondiales sur le changement climatique, du financement du climat et des fonds climatiques multilatéraux, Readiness, élaboration de propositions d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique, mise en œuvre de projets, etc.

Communication : excellentes compétences rédactionnelles et de communication oral

Professionalisme :

- Aptitude démontrée dans la réflexion analytique
- Excellentes capacités d'organisation, de rédaction et de rapportage
- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les tâches dans les délais impartis
- Flexibilité à voyager pour le travail à court préavis

Travail en équipe :

- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks
- Capacité à travailler sous pression

- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel

V. QUALIFICATIONS REQUISES

1) Consultants(es) Internationaux(les)

Education : Bac +5 en Economie, finances, sciences sociales ou domaines similaires

Expérience :

- 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'élaboration et la formulation de projets/programmes de gestion durable des ressources naturelles, d'adaptation/atténuation au changement climatique.
- Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine du Partenariat Public Privé.
- Expérience confirmée dans la mise en œuvre des Conventions de Rio en général et en particulier sur la mobilisation des financements innovants notamment ceux relatifs aux Accords de Kyoto, Fonds d'Adaptation au changement climatique, Fonds des Pays les Moins Avancés, Fond Vert Climat, etc...
- Capacité à rédiger des rapports de qualité.

Langues requises : Maitrise du Français et de l'Anglais (Oral et Ecrit)

2) Consultants(es) Nationaux(les)

Education : être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 en études de développement / économie, sciences sociales et juridiques. Les champs de terrain liés aux changements climatiques / environnement / ressources naturelles seront également pris en considération.

Expériences professionnelles :

- Avoir plus de 5 ans d'expérience en matière d'investissement durable / financement du carbone et du climat ;
- Avoir une capacité d'analyse des documents nationaux et des données collectées
- Avoir une aptitude démontrée à coordonner et à diriger les communications avec le Fonds et à gérer les activités opérationnelles avec toutes les parties prenantes concernées ;
- Avoir l'expérience antérieure avec d'autres mécanismes et institutions de financement multilatéraux, bilatéraux, régionaux et mondiaux pertinents et des organisations internationales de développement et/ou de protection de l'environnement qui œuvrent dans les pays en développement ;
- Avoir l'expérience / capacité démontrée dans l'élaboration et la conduite d'un processus de consultation dans le contexte du changement climatique / finance et pour préparer, modérer et rédiger des rapports des ateliers nationaux avec les parties prenantes ;

Langue : Une parfaite maîtrise du Français est exigée, une connaissance en anglais est un atout ;

Informatique : Maîtrise des logiciels sous Office

VI. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les consultant(e)s individuels intéressé(e)s par la présente mission devront soumettre les documents/informations suivants :

1. Proposition technique :

- Une lettre de motivation adressée au Représentant Résident du PNUD en RCA ;
- Un Curriculum vitae actualisé
- Un formulaire P11 dûment rempli et signé ;
- Une copie des diplômes académiques ;
- Une note conceptuelle de 10 pages maximum précisant le niveau de compréhension de la consultation ainsi que l'organisation de la mission, la méthodologie d'intervention proposée, le calendrier programmatique, les personnes ressources clés à rencontrer, etc. ;

2. Proposition financière :

Les propositions financières seront soumises sur la base de l'approche forfaitaire.

3. Contrats forfaitaires :

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs). Par exemple, la proposition financière indiquera si le paiement sera effectué par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Les paiements seront effectués sur la base d'outputs (au terme de l'exécution des services Termes de Références (TDRs) spécifiés dans les TDR). Afin de faciliter la comparaison des offres financières, les candidats devront fournir une ventilation de ce montant forfaitaire (en y incluant les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours ouvrables prévus).

4. Voyages :

Tous les coûts de voyage prévus doivent être inclus dans la proposition financière. Ces coûts prennent en compte tous les voyages au lieu de la mission / le voyage retour. En général, le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un(e) consultant(e) désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyage non prévu, le paiement des coûts de voyage y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux, doivent être convenus entre le Bureau du PNUD en RCA et le/la consultant(e) individuel(e), avant le voyage et devra être remboursé.

VII. CRITERES & METHODE D'EVALUATION

Les soumissions techniques seront notées suivants les critères d'évaluation ci-dessous :

Critères d'évaluation	Points
• Bac +5 en Economie, finances, sciences sociales ou domaines similaires	20%
• 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'élaboration et la formulation de projets/programmes de gestion durable des ressources naturelles, d'adaptation/atténuation au changement climatique. • Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine du Partenariat Public Privé. • Expérience confirmée dans la mise en œuvre des Conventions de Rio en général et en particulier sur la mobilisation des financements innovants notamment ceux relatifs aux Accords de Kyoto, Fonds d'Adaptation au changement climatique, Fonds des Pays les Moins Avancés, Fond Vert Climat, etc... • Capacité à rédiger des rapports de qualité.	50%
Capacités linguistiques • Maîtrise du Français et de l'Anglais (oral et écrit)	30%
Total note technique	100

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Les propositions techniques

Elles seront évaluées sur des critères en rapport avec les termes de référence. Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 point ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Les propositions financières

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts joint. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

La note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

$$\text{Note financière A} = [(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30$$

Le contrat sera accordé au consultant dont l'offre a été évaluée et acceptée et en fonction des critères suivants :

- En conformité avec les Termes de Référence de la consultance ;
- Ayant obtenu la note la plus élevée dans l'évaluation combinée de l'offre technique et financière

VIII. PLAN D'ACCOMPLISSEMENT DES LIVRABLES ET DES PAIEMENTS

Délivrables	Délai	%
Rapport de début de mission + méthodologie et chronogramme	A déterminer	30%
1ers drafts des documents à élaborer	A déterminer	30%
Versions finales des documents à élaborer	A déterminer	40%
TOTAL		100%

N.B.

- Les offres incomplètes ne seront pas prises en compte lors de l'évaluation.
- La soumission pour le compte d'un groupe de consultants ne sont pas considérées

ANNEXES

Annexe 1 - Terme de Références de la mission



TDRs Consultants
Projet Fonds Vert Clin

Annexe 2- Tableau des coûts



Tableau des
coûts.doc

Annexe 3- P11



P11 INDIVIDUAL
CONTRACT.doc